

4884
118

Bruxelles 4 Décembre 1899
513 avenue Louix

Monsieur Van Hons Secrétaire
de la Commission Directrice
du Musée.

Répondant à votre lettre du
30 Décembre écoulé, n° 4884/118
j'ai l'honneur de vous faire con-
naître que je ne puis accepter l'offre
de trois cents francs que vous me
faites pour mon Tableau peint
par le feu Melos;

Sur ces conditions je ferai
reprenre mon tableau aujourd'hui.

Recevez Monsieur au sur regret
mes salutations distinguées

Charley

Reinhold 29 9th 44
a K. Scherlitz
V.

Pour avoir l'honneur de
vous faire connaître que le
C. D. a été, ~~un~~
en principe de son œuvre
de l'appellation Minut.
dans Comptant, un
vrai service à l'agriculture,
pour la collection de
nos historiens, de
~~l'un~~ l'un des deux
tallent pour leur
avec beaucoup de soin
à qui accompagnent
M. M. de 10 C
Il s'agit de leur int.
telle la son d'Esbo-

RÉCÉPISSÉ DE LA REMISE D'UN TABLEAU.

Le soussigné déclare avoir reçu du concierge du Palais des Beaux Arts,
rue du Musée, n° 9, le tableau intitulé *Têtes coupées*
par le *4* *Foré M. Sclao*

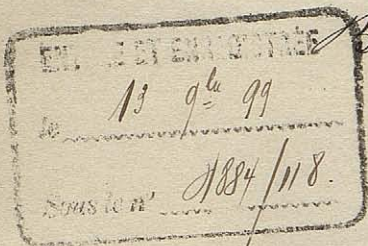
Bruxelles, le *4* *Décembre* *1899*

Charlier
513 avenue Louis

L. C. P. en devisant
pour tout. plus oblige
Veuillez donc, en l'un de cette accepta-
tion le somme de 300
fr. mille pour son
amort. il serait
donc les intentions
~~de la de la société~~
~~de la de la société~~
d'accepter le prix
et de la de la société
après M. de la

Plcd

by



Bruxelles 10 9^{le} 1899
§ 13 avenue Louvain.

13. Messieurs les Membres
de la Commission du Musée
à Bruxelles,

J'ai l'honneur de vous proposer
l'achat des deux Tableaux qui
s'accompagnent la présente.

Le premier, tableau satyrique,
peint par le fou S^r Deloo

Le second représentant l'adora-
tion du Mage attribué à
Frank le Vicin.

Il desirer pour ces deux Tableaux
la somme de mille francs.
Dant l'attente d'une réponse je
vous prie de m'adresser mes
salutations distinguées
Emile Charles